

ANNEXE 7

LISTE D'ACCORDS INDIQUANT LE DÉVELOPPEMENT DES RELATIONS JURIDIQUES DU CANADA AVEC LES AUTRES PAYS EN 1968

1. Accords bilatéraux

Autriche

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement fédéral d'Autriche concernant le cimetière de guerre du Commonwealth situé à Klagenfurt en Carinthie. Vienne, le 28 février 1968. En vigueur le 28 février 1968.

Banque asiatique de développement

Accord entre la Banque asiatique de développement et le Gouvernement du Canada couvrant l'utilisation des ressources canadiennes dans le cadre des fonds spéciaux. Signé à Manille le 23 décembre 1968. En vigueur le 23 décembre 1968.

Barbade

Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la Barbade relatif au Régime de pensions du Canada. Signé à Ottawa le 4 juillet 1968. En vigueur le 4 juillet 1968. A compter du 1er mai 1967.

Belgique

Accord culturel entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Royaume de Belgique. Signé à Ottawa le 8 mai 1967. Instruments de ratification échangés à Bruxelles le 5 février 1968. En vigueur le 5 février 1968.

Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Royaume de Belgique relatif au Régime de pensions du Canada. Signé à Ottawa le 2 avril 1968. En vigueur le 2 avril 1968.

Accord supplémentaire entre le Canada et la Belgique concernant l'extradition. Signé à Ottawa le 21 décembre 1966. Instruments de ratification échangés à Bruxelles le 12 décembre 1968. Entré en vigueur le 12 janvier 1969.

Brésil

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis du Brésil relatif aux relations scientifiques entre les deux pays. Ottawa, le 29 août 1968. En vigueur le 29 août 1968.

Bulgarie

Protocole prorogeant pour trois ans l'Accord commercial entre le Canada et la République populaire de Bulgarie signé à Ottawa le 8 octobre